

Madame la Candidate, Monsieur le Candidat,

Le CPTG – Collectif pour le Triangle de Gonesse – s’adresse à vous en tant que candidat.e à l’élection législative de juin 2022 pour les 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> ou 9<sup>ème</sup> circonscriptions du Val d’Oise.

Le CPTG s’est constitué en association en février 2011 pour défendre l’intégralité des 670 ha restants du Triangle de Gonesse constitués d’excellentes terres agricoles, parmi les plus fertiles d’Europe, et contre le projet « EuropaCity », méga centre commercial et de loisirs à Gonesse, prévu dans sa partie sud.

Depuis cette date, le CPTG a mené différentes actions qui ont permis provisoirement la protection et le maintien en zone agricole de la partie nord puis l’abandon du projet climaticide EuropaCity par le gouvernement le 7 novembre 2019.

Cependant, le gouvernement n’a pas renoncé à la création de la ligne 17 nord et de la gare « Triangle de Gonesse », qui était justifiée par 10 000 emplois et 31 millions de visiteurs annuels espérés par EuropaCity et un centre d’affaires de 30 000 emplois.

Cette ligne, du fait de l’abandon d’EuropaCity et du projet de Terminal 4 de Roissy, ne se justifie absolument plus. Cette ligne, faite pour desservir Europa City, n’a pas été conçue pour rendre service aux habitant-es du territoire (située à plus de 1,7 km des premières habitations et à 6 km des grandes cités de Gonesse et Villiers-le-Bel.

La ligne 17 nord, après la gare « Bourget Aéroport » comprend 5 gares, toutes inutiles :

- gare « Triangle de Gonesse » : prévue pour desservir EuropaCity, donc au milieu des champs constituant la ZAC (zone d’aménagement concerté) destinée à ce complexe commercial et de loisirs ; elle n’est pas demandée par les habitant-es. La gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville, située à la jonction des 3 villes, suffit à leurs besoins.
- gare « Parc des expositions » - déjà desservi par le RER B
- gare Aéroport CDG T2 - déjà desservie par le RER B et par le futur CDG Express
- gare « Aéroport CDG T4 » - devait desservir le terminal 4 de Roissy, projet également abandonné
- gare « Le Mesnil-Amelot » - village de 1043 habitants en 2018

Le CPTG considère au regard de la réalité de cette ligne 17 nord, dont les coûts sont évalués à plus de 3 milliards, qu’il s’agit d’un **gaspiillage particulièrement grave de l’argent public** qui se fait de surcroît malheureusement au détriment de l’amélioration des transports du quotidien dont ont besoin de façon urgente les habitant-es du territoire.

Les habitant-es réclament l’amélioration des transports du quotidien : les RER D et B, les dessertes de bus, le prolongement du tramway T 5 de Sarcelles à Villiers-le-Bel, l’achèvement du tram-train T11 de Sartrouville à Noisy-le-Sec par Argenteuil, Epinay et Le Bourget.

**Le gouvernement persiste à vouloir – coûte que coûte : au sens propre des termes ! – construire cette gare.**

**Le 1<sup>er</sup> ministre Jean Castex est venu à Gonesse le 7 mai 2021** présenter un « Plan pour le Val d’Oise », dont l’un des points forts était le maintien de la ligne 17 Nord et de la gare « Triangle de Gonesse ».

**Pour justifier le maintien de cette gare en plein champ, il a cité les projets suivants sur le Triangle de Gonesse :**

**1. Pour la partie nord :**

*« Parce que le territoire avait jusqu’ici une vocation agricole, et que les terres de la Plaine de France ont fait l’histoire de ce département, nous avons d’ores et déjà classé la partie nord du Triangle de Gonesse en zone agricole protégée sanctuarisée. C’est une décision absolument irrévocable »*

Or, nous savons que toute décision de ce type peut être remise en cause à n’importe quel moment en fonction d’autres décisions politiques.

**2. dans la zone centrale de 110 ha, zone su chantier de la ligne 17 Nord, pour « contribuer au dynamisme de l’est du Val d’Oise » :**

- **« la création d’une cité scolaire internationale pour 600 collégiens et 1500 lycéens, « avec internat »...** alors que le Triangle est en « zone de bruit aéroportuaire »,,,, interdite à l’habitat permanent !

- « ***L'implantation dans cette zone d'un service de l'Etat, puisque je proposerai un prochain comité interministériel à la transformation publique de la délocalisation prioritaire d'un opérateur ou d'une administration de l'Etat sur ce site*** » - A ce jour, aucune annonce n'a été faite en ce sens lors du seul comité qui s'est tenu depuis en date du 23 juillet 2021 ou après.

### 3. Dans la zone sud du Triangle, soit 170 ha, le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé :

« *La partie sud de la ZAC, 170 ha, pourrait accueillir en lien avec le **projet Agoralim**, un pôle d'attractivité autour de l'alimentation, des circuits courts et de la production agricole de proximité* ».

« ***Agoralim, c'est une plateforme de distribution alimentaire, mais aussi un projet de développement des circuits courts et de productions locales [...] s'appuyant sur une plateforme logistique située à proximité. Le projet précis devra être finalisé avant la fin de l'automne 2021 après une phase de concertation que je souhaite la plus large possible*** ».

Or, le projet Agoralim est loin d'être finalisé six mois plus tard ! Un « appel à idées » a été lancé, des projets ont été sélectionnés sur quatre sites :

- A Gonesse : sur le Triangle - comme vu ci-dessus
- A Goussainville : une parcelle de 27 hectares, directement accessible par la D317, serait destinée à l'implantation des équipements de transformation et de distribution.
- A Roissy-en-France : sur la plateforme aéroportuaire, une cuisine centrale pour le transport aérien.
- A Bonneuil-en-France : 13 hectares, propriétés d'ADP sur l'aéroport du Bourget, serait destinés à la logistique du dernier kilomètre.

**Les sites de Goussainville, Roissy et Bonneuil-en-France sont déjà artificialisés.**

La plus grande difficulté que rencontrera Agoralim pour réaliser une production de légumes « de proximité », en « circuits courts », sera le problème de l'accès au foncier. Ces terres sont actuellement toutes en culture et les propriétaires ne sont pas vendeurs au prix de la terre agricole.

Le 1<sup>er</sup> Ministre concluait « *ce plan constitue l'incarnation d'une politique ambitieuse et efficace qui concentre les moyens pour **apporter des réponses concrètes, très rapides aux territoires qui en ont le plus besoin.*** »

Ces annonces ne sont en fait que des « annonces », non réalisables...

Il n'y a aucun projet crédible actuellement, mais ces « projets » servent à justifier la construction de la gare du Triangle, dans la perspective d'une future urbanisation ! « *Il y a une gare, il faut bien faire quelque chose autour* »...

Or, ces terres agricoles représentent un atout pour ce territoire pour le respect de la loi EGALIM. Elles pourraient fournir la nourriture de qualité et de proximité pour les restaurations collectives exigées par la loi et participer ainsi à la transition écologique vers davantage d'autonomie alimentaire.

De plus, elles constituent un « puits de fraîcheur » absolument indispensable face aux chaleurs excessives qui seront de plus en plus fréquentes et insupportables pour les populations des villes denses alentours. Elles ont donc une fonction sociale essentielle pour la santé des habitant·es.

**Voir le Communiqué de presse du 7 avril 2022**

« Lignes 17 et 18 du Grand Paris Express – arrêtons les dégâts ! »

**et le dossier de presse du 8 avril 2022 :**

« Les lignes 17 et 18 du Grand Paris Express dans le Triangle de Gonesse et sur le Plateau de Saclay : Un scandale financier d'envergure nationale, un pas vers l'insécurité alimentaire et un crime climatique »

Madame la Candidate, Monsieur le Candidat, nous souhaitons connaître votre position au sujet de l'avenir du Triangle de Gonesse, de la création de la ligne 17 Nord et de la Gare du Triangle de Gonesse. Nous espérons votre participation à la soirée du 1<sup>er</sup> juin 2022 à Villiers-le-Bel et vous en remercions à l'avance.